

Christian FONTANILLES

Objet : Enquête publique (E38/2200057)  
préalable à la modification n°1 du PLUi-H  
de la Communauté de Communes  
Rumilly Terre de Savoie

Communauté de Communes Rumilly  
Terre de Savoie  
3, place de la Manufacture  
BP69  
74152 RUMILLY

A l'attention de  
Monsieur le Président de la C.C.  
Rumilly Terre de Savoie

CUSY le 31 août 2022

Monsieur Président

Vous avez été informé par le Tribunal Administratif de Grenoble, de la demande qui m'a été faite de compléter mes conclusions concernant « l'enquête publique préalable à la modification n°1 du PLUi-H de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie ».

Je vous adresse, ci-joint, les conclusions complétées que j'adresse ce jour au T. A. de Grenoble.

A l'issue de ce réexamen, je réaffirme mon avis favorable sur l'ensemble de la modification n°1 du PLUi-H. Toutefois et afin de ne pas compromettre un projet contenant 48 points, j'ai requalifié en « recommandation » ma remarque portant sur le point du « secteur de Couty à Sales ».

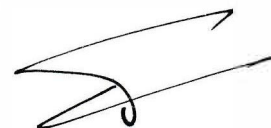
Ce reclassement ne signifie en rien, un recul de mon appréciation sur ce point précis du projet. En effet je reste convaincu que la solution proposée pour le secteur de Couty, consistant à la seule réserve 19, ne prend pas en considération la mise aux normes du chemin des Moulins et les divers impacts sur la propriété foncière de Mme Denzel.

Ma recommandation consiste, d'une part, à poursuivre l'étude d'aménagement du secteur de Couty et, d'autre part, à ouvrir un échange avec Mme Denzel et ses représentants pour convenir d'une solution qui satisferait toutes les parties. Les échanges que j'ai pu avoir avec les plaignants me laisse à penser qu'une solution à l'amiable est envisageable.

Si aucune solution n'était trouvée entre les différentes parties, un recours pourrait être déposé au regard de la détermination affichée par les personnes, dont un avocat, qui sont intervenues, dans la cadre de l'enquête, pour s'opposer à la modification concernant le « secteur de Couty à Sales ».

Dans ma conclusion je réaffirme donc mon avis favorable sur l'ensemble du projet en exprimant le souhait que ma recommandation concernant la modification du secteur de Couty à Sales, soit prise en compte et suivie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes respectueux sentiments.



C. Fontanilles  
Commissaire Enquêteur.